

DISNEY ou IRP ?

Le CHSCT (Comité Hygiène, sécurité et des conditions de travail) dont les prérogatives et les responsabilités sont clairement établis dans le code du travail, doit être réuni de manière régulière et pour des circonstances particulières.

Il doit être consulté sur tout ce qui concerne la santé des salarié(e)s, leur sécurité et surtout sur tout ce qui a un impact sur les conditions de travail.

Alors avec tout ça on est bien avancé vous nous direz !!



Oui mais la direction de l'AD aussi, puisqu'elle n'a pas hésité à fouler au pied ces principes de fonctionnement en annulant purement et simplement le CHSCT 26 Septembre 2013 sous le pré-

texte qu'il y en aurait un autre le 10 Octobre et que les dates étaient trop proches... et que le délai légal d'envoi des documents aurait été difficile à respecter... patati patata.

Allez ne faisons pas nos mauvaises têtes, cela peut se comprendre après tout, avec la charge de travail que cela nécessite.

Ah oui, mais voilà ces dates sont fixées depuis début Juillet, et la proximité des dates était déjà connue. A moins que ces annulations ne trouvent leur origine dans un autre motif ?

Par exemple une « grande messe », une Convention des ventes à Euro Disney dont la date est fixée depuis longtemps ?!

C'est vraiment pas beau de mentir de

manière aussi maladroite aux salarié(e)s (par procuration) !!!!

SUD se demande s'il n'y a que sur ce sujet d'ailleurs, allez savoir !

Négociations PSD

Des négociations sur l'accompagnement des salariés dans le cadre des fermetures de Boutiques ont été ouvertes après la consultation du CE).

Les boutiques de Châteauroux, Nogent le Rotrou et Rouen Bois Cany sont concernées.

Evreux Guichainville, incluse dans ce Plan Schéma Directeur doit faire l'objet d'une expertise CHSCT que la direction conteste au tribunal.



Pour SUD, les négociations ont surtout consisté à écouter les propositions de l'entreprise qui souhaite que les salarié(e)s qui suivent la stratégie de l'entreprise au pied de la lettre soit mieux traités que les salariés qui, usés par les réorganisations incessantes, les remaniements d'horaires, la pression sur les chiffres, décident de changer d'air.

Le processus est, semble t'il arrivé à son terme puisque cet accord va être proposé à la consultation du CE du mois d'Octobre et sera suivi, d'une ouverture à la signature de la part des Organisations Syndicales.

Aides toi et SUD t'aideras

Le sentiment est pesant et le refrain monotone. Oserions nous dire que le rouleau compresseur est remis en route ?

En tout cas à SUD nous ne laisserons pas la situation se dégrader. Et vous ??